

**Nouvelle Directive
EIT.swiss dès
1.01.2026**

Formation supérieure pour l'obtention

du diplôme fédéral Expert en installation et sécurité HFPEL
et

L'attestation pour personne de métier PXP

Séance d'information 26.03.2026 par visioconférence
Avec le soutien des associations professionnelles EIT.romandie



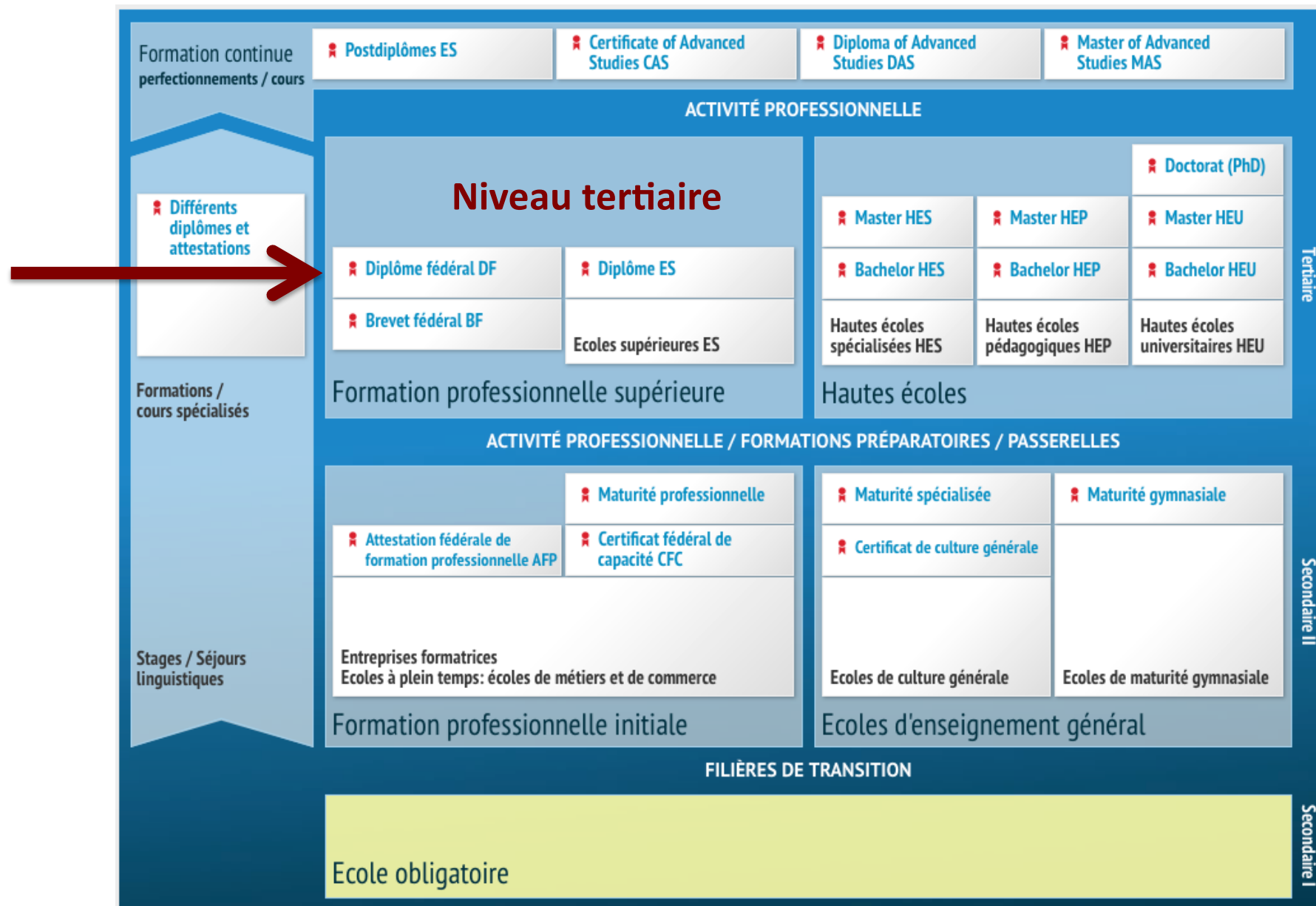
Bienvenue à tous !

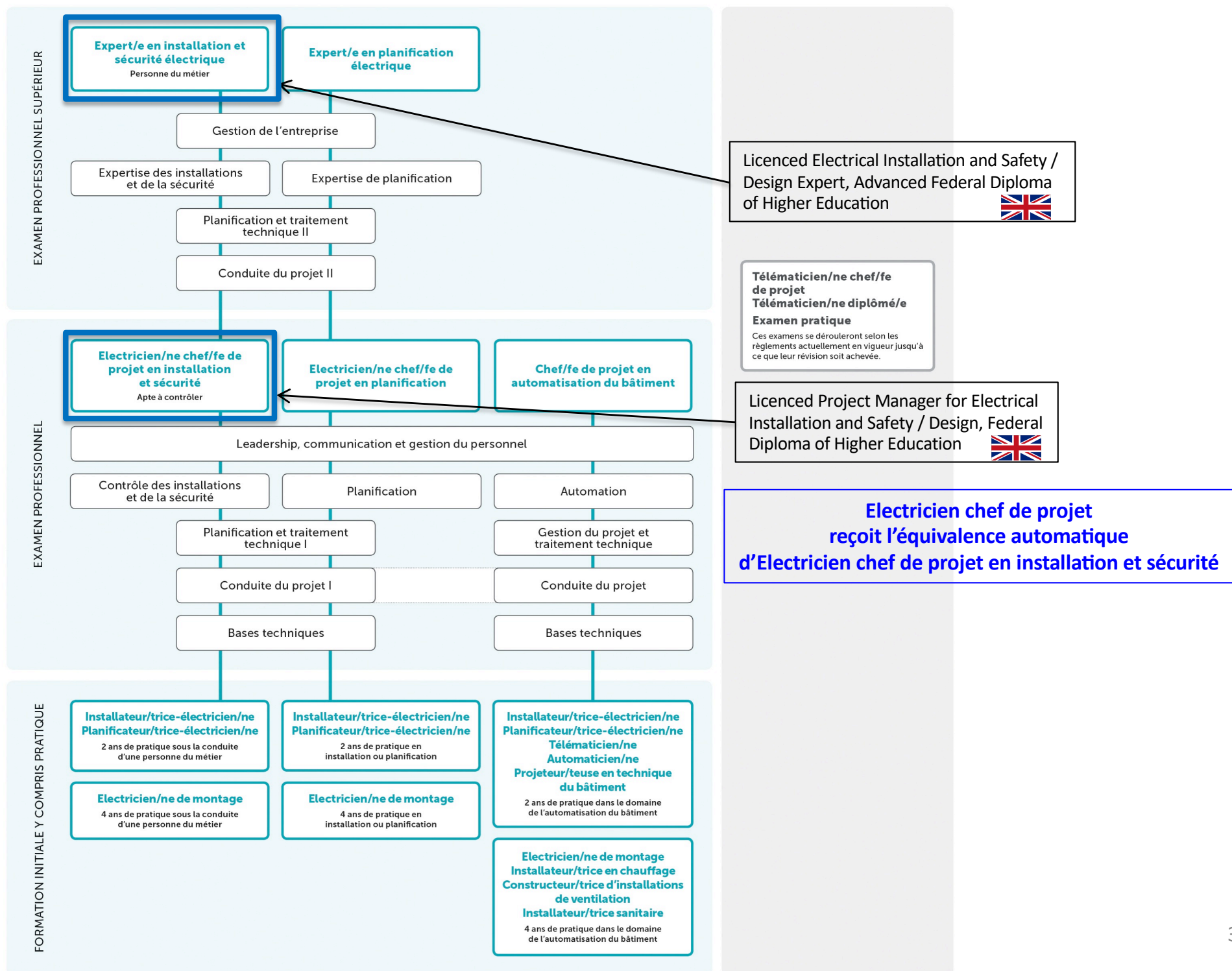
Présenté par Marc Kaiser – coordinateur FORSIEL

Références HFPEL : <https://www.eit.swiss/fr/formation/formations-continues/examens-professionnels-superieurs>

Référence PXP : <https://www.eit.swiss/fr/formation/formations-continues/examen-pratique>

Situation dans la formation





Objectifs - Domaine d'activité

Les experts en installation et sécurité électrique **travaillent généralement dans leur propre entreprise**, une entreprise d'installation ou de contrôle électrique, un bureau de planification, des sociétés de distribution d'électricité ou dans l'industrie. Ils **sont responsables** de leurs actions face à la clientèle, à leurs collaborateurs, aux autorités et à la société. Ils **réalisent** des concepts et des projets en tenant compte des aspects **économiques** et **écologiques**.

Déroulement de la formation et planning des examens CERPE

Le planning général de formation et des sessions d'examen CERPE est disponible à l'inscription du candidat. Chaque école envoie sa taxe de formation, son planning détaillé et son attestation SEFRI. **FORSIEL n'envoie aucune facture.**

Début et durée

Dès janvier et/ou août **de chaque année sous réserve d'un effectif suffisant.**

Durée : **2 ans environ.**

Conditions générales

Les inscriptions se font pour l'entier de la formation en respect du planning sauf pour les répétants et les PXP (M4).

Les prix définitifs seront communiqués par chaque école lors de la confirmation d'inscription.

Les supports de cours sont compris dans les prix de la formation exceptés les livres.

Les prix des examens CERPE et EIT.swiss sont indiqués sur les sites respectifs.

Conditions d'admission à la formation

Sélectionnez la formation *

HFPEL - Expert en installation et sécurité électrique

Priorité d'admission:

- 1. Les candidats qui ont obtenu le brevet d'Electricien chef de projet BE ou BPEL sont admis par ordre d'arrivée en fonction de la date de réussite de l'examen.
- 2. Les candidats répétant l'examen BE-BPEL avec confirmation de EIT.swiss.
- 3. Les candidats inscrits la première fois à l'examen BE-BPEL avec confirmation de EIT.swiss.

Êtes-vous en possession du brevet d'Electricien chef de projet BE, Electricien chef de projet en installation et sécurité BPEL ou titre équivalent reconnu par l'ESTI ? *

☐ oui

☐ non

Sélectionnez la formation *

PXP -Examen pratique – Selon OIBT 2018 - Modules HFPEL

Priorité d'admission:

- 1. Avoir réussi les examens CERPE niveau BPEL.
- 2. Les répétant des examens CERPE niveau BPEL.

Suivant

Seulement les candidats en possession du BPEL sont acceptés



Module 1 - Conduite de projet II (HFPE_M6) organisé par le ceff-Artisanat à Tramelan (ceff-Commerce)



- Suite de Conduite de projet I de BPEL
- Module dispensé à toute la classe
- 116 périodes environ
- Examens à blanc
- Examen  selon planning FORSIEL

Thèmes traités

- 1.M1 Etude du projet et réalisation – examen écrit : 120' (PXP : dispensé de l'examen)
- 2.M1 Controlling – examen écrit : 60' (PXP : dispensé de l'examen)



Module 2 : Planification et traitement technique II (HFPE_M7) organisé par EIT.valais à Sion



EIT.valais

- Suite de Planification et traitement technique I de BPEL
- Module dispensé à toute la classe
- 148 périodes environ
- Examens à blanc
- Examen  selon planning FORSIEL

Thèmes traités

- 1.M2 Prestations – examen écrit : 90' (PXP : dispensé de l'examen)
- 2.M2 Technique et conseil professionnel sur l'optimisation énergétique – examen écrit : 60' (PXP : dispensé de l'examen)
- 3.M2 Sécurité et règles techniques – examen écrit : 60' (PXP : examen obligatoire)

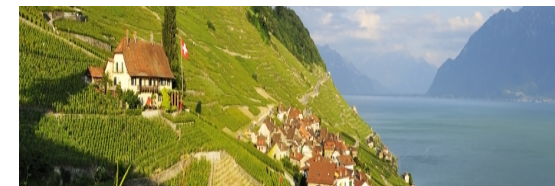


Module 3 : Expertise des installations et de la sécurité (HFPE_WIS_M8) organisé par le CPNE à Colombier

- Module dispensé à toute la classe
- 120 périodes environ
- Examens à blanc
- Examen  selon planning FORSIEL

Thèmes traités

- 1.M3-I Mesures, analyses, expertises – examen écrit : 60' (PXP : examen obligatoire)
- 2.M3-I Concepts de sécurité et documents relatifs à la sécurité – examen écrit : 60' (PXP : examen obligatoire)



Module 4 : Gestion de l'entreprise (HFPE_M9) organisé par Romandie Formation



- Suite du module 5 Leadership, communication et gestion du personnel de BPEL
- Comprend 5 modules de la FEP
- Module dispensé à toute la classe
- Examens à blanc
- Modules examinés par la FEP selon planning ROFO

**Module et examen
pas obligatoire
pour PXP**

Thèmes traités

- 1.M4 Gestion d'entreprise générale (Module 1 FEP) – 28 p - examen écrit : 60'
- 2.M4 Organisation (Module 3 FEP) – 28 p examen écrit : 60'
- 3.M4 Comptabilité (Module 4 FEP) – 80 p – examen écrit 90'
- 4.M4 Marketing, relations publiques, relations avec les fournisseurs et les clients (Module 5 FEP) – 72 p – Examen : travail personnel écrit
- 5.M4 Droit dans la gestion de PME (Module 6 FEP) – 40 p – examen écrit 60'

Uniquement pour BE-Electricien chef de projet (n'est pas demandé pour s'inscrire à l'examen final EIT.swiss)

- BP - Module 5 : Leadership, communication et gestion du personnel (Module 2 FEP) – 72 p – examen écrit 60'

Uniquement pour obtenir le brevet de spécialiste en gestion de PME

- 6.M4 Consolidation (Module de mise en lien FEP) – 70 p – 60'

Module	Type d'examen de module	Durée de l'examen de module	Forme d'examen
Module 1 : Gestion d'entreprise générale	Examen écrit	60 minutes	Axée sur les compétences, questions axées sur des cas d'espèce
Module 2 : Leadership, communication et gestion du personnel	Examen écrit	60 minutes	Axée sur les compétences, questions axées sur des cas d'espèce
Module 3 : Organisation	Examen écrit	60 minutes	Axée sur les compétences, petites études de cas
Module 4 : Comptabilité	Examen écrit	90 minutes	Axée sur les compétences, questions axées sur des cas d'espèce
Module 5 : Marketing, relations publiques, relations avec les fournisseurs et les clients	Travail écrit	Dépôt huit semaines après communication de l'énoncé des questions	Axée sur les compétences, application inspirée de la propre entreprise
Module 6 : Droit dans la gestion de PME	Examen écrit	60 minutes	Axée sur les compétences, questions axées sur des cas d'espèce
Module de mise en lien	Pas d'examen		

Plan de formation de modules « école »

Formation : environ 1000 périodes réparties dans 4 centres de formation (+50% par rapport à USIE 2013)
-> 2 jours par semaine sur 1,5 ans



Module 1
Conduite de projet II

2 épreuves de modules
≥ 4.0



EIT.valais

Module 2
Planification et
traitement technique II

3 épreuves de modules
≥ 4.0



Module 3
Expertise des
installations et de la
sécurité

2 épreuves de modules
≥ 4.0



Module 4
Gestion de l'entreprise

5 épreuves de modules
≥ 4.0



900 min. d'examen soit 15 h

Voir moyens auxiliaires autorisés sur www.cerpe.ch

Conditions pour inscription à l'examen final EIT.swiss

Modules CERPE
validés



Inscription à l'examen EIT.swiss

- a) Électricien chef de projet en installation et sécurité ; ou
- b) Électricien chef de projet selon le règlement du 25 juin 2003
- c) Modules réussis ou des attestations d'équivalence nécessaires ; et
- d) Remettre le descriptif du projet pratique; et
- e) Justifier d'au moins un an de pratique dans la branche après l'obtention de l'examen professionnel.

Projet pratique PRP

Selon Modèle EIT
incluant 2 compétences

!fage

1. Présentation et entretien technique PRP

Oral 60 min

2. Etude de cas FST

Préparation 1 semaine avant examen
Oral 60 min

3. Analyse de projet TEK

Préparation 1 semaine avant examen
Oral 60 min



180 min d'examen soit 1 jour - Epreuves éliminatoires si < 4.0

Tous les examens peuvent être répétés 2 x



!fage

Module final organisé par l'ifage à Genève

- Module dispensé par groupe(s) de 5 et/ou classe
- 13 jours environ en présentiel :
 - cas filmés
 - comportement entrepreneurial
 - exercices technico-économique
 - examens à blanc
 - questionnaires en ligne (SOCRATIVE)
- 250 h environ de travail personnel pour préparation du Projet pratique PRP
- Examen par EIT.swiss 

Thèmes traités (obligatoire pour PXP)

- Projet pratique PRP – 60' oral
 - PRP-VAL : Rédaction du Modèle description de projet avec coaching – peut-être pris indépendamment du module final
 - PRP-SOT : Rédaction du PRP avec coaching
- Epreuve pratique FST (II) – 60' oral
- Analyse de projet TEK (III) – 60' oral

Module final PRP

Présentation et entretien technique sur le projet pratique :

EIT.swiss publie plusieurs thèmes / tâches au choix avec la publication. Les candidats choisissent au moins deux de ces thèmes et les traitent dans le cadre d'un projet pratique dans leur environnement professionnel. Ce faisant, ils prouvent qu'ils sont capables de développer de manière autonome des solutions pratiques et globales dans le domaine de l'installation et de la sécurité. Comme base pour cette épreuve, les candidats soumettent avec leur inscription un descriptif du projet pratique conformément au modèle fourni par EIT.swiss.*Ce document n'est pas évalué, mais doit être approuvé par la commission AQ. Les candidats présentent leurs solutions et les défendent lors de l'entretien technique. Leurs compétences techniques et leur capacité à établir des liens avec d'autres thèmes ainsi que la pertinence de leur argumentation sont alors évaluées.

* L'institut formateur accompagne les candidats dans l'élaboration du Modèle description PRP et le valide par une attestation nécessaire pour l'inscription.

4.4. Choix de thème pour le projet pratique

Les candidats choisissent au moins deux de ces thèmes et les traitent dans le cadre du projet pratique dans leur environnement professionnel.

Expert en installation et sécurité électrique

- effectuer des mesures et élaborer le protocole correspondant
- surveiller et vérifier des installations d'approvisionnement énergétique
- déterminer ou évaluer des concepts de mise à la terre et élaborer les mesures nécessaires
- évaluer les réseaux de distribution des abonnés à la haute tension
- effectuer des mesures spéciales (qualité du réseau, CEM, mesures de mise à la terre, mesures de thermographie etc.), les évaluer et élaborer les mesures nécessaires
- effectuer ou évaluer des analyses ou des concepts énergétiques et élaborer les mesures nécessaires
- déterminer des consignes de sécurité pour les installations à courant fort
- évaluer les documents de contrôle
- élaborer des concepts pour des prestations de sécurité
- contrôler, vérifier et évaluer les installations de sécurité

Module FST – Epreuve pratique

Etude de cas :

Les candidats reçoivent au préalable (au moins 7 jours ouvrables à l'avance) une ou plusieurs situations décrites par écrit. Ils disposent d'au moins 7 jours ouvrables pour se préparer à l'entretien technique. Lors de l'entretien technique, l'analyse du problème, les solutions possibles, l'argumentation technique et la capacité à établir des liens avec d'autres thèmes sont évaluées. L'entretien technique se déroule par oral, mais peut comporter des éléments d'examen écrits et pratiques.

Module TEK – Analyse de projet

Analyse de projet :

Les candidats reçoivent au préalable (au moins 7 jours ouvrables à l'avance) des documents relatifs à un ou plusieurs projets techniques. Ils disposent d'au moins 7 jours ouvrables pour se préparer à l'entretien technique. Lors de l'entretien technique, la capacité à argumenter ainsi que les compétences techniques et relationnelles sur d'autres thèmes sont évaluées. L'entretien technique met l'accent sur le domaine d'approfondissement (installation, sécurité). L'entretien technique se déroule par oral, mais peut comporter des éléments d'examen écrits et pratiques.

Documents complémentaires

<https://campus.ifage.ch>

Résumés d'examen sous : [BPEL Electricien chef de projet en installation et sécurité - HFPEL Expert en installation et sécurité électrique - PXP Examen pratique](#)

Attestation de personne de métier – Examen PXP



Version 4_0 - 12.03.2026

4.12.2020 (validé par C-AQ EIT.swiss 11.09.2019)

Selon nouvelle Directive 2026 d'EIT.swiss

Formation PXP selon OIBT 2018 - Interface pour la formation et les examens

Bases d'application : Règlement de l'examen EIT.swiss et Directive de EIT.swiss

La formation PXP est intégrée dans les formations BPEL et HFPEL. Les examens sont organisés par la CERPE www.cerpe.ch

BPEL-M2 Conduite de projet I recommandé à suivre - HFPEL M1, M2 et M3 doivent être suivis car indispensables pour le module final à l'ifage.

Pour débiter la formation, une attestation de l'EIT.swiss certifiant que vous pouvez participer à l'examen final PXP est obligatoire - contacter : Mathieu Raschli - hbb@eit.swiss ou mathieu.raschli@eitswiss.ch - 044 444 17 27

Cette formation n'octroie pas de contribution SEFRI

Où trouver ma formation et mes examens ?				
PXP-Directive Examen pratique	BPEL-Electricien chef de projet en installation et sécurité	HFPEL-Expert en installation et sécurité électrique		CERPE Examen
La formation est suivie dans les cursus de formation BPEL et HFPEL	Chaque institut de formation dispense tous les modules Contacter le centre de formation pour votre inscription	Chaque institut de formation dispense un module spécifique Inscription unique : www.forsiel.ch (voir conditions)	Où	www.cerpe.ch

Formation et examens intermédiaires - environ 2 ans

Examens examinés		Examens examinés			
3.1 Compétences supplémentaires importantes					
Facultatif selon prérequis du candidat					
1.V1 Technique des systèmes électriques	2.M1 Technique des systèmes électriques (matériels)			n	
2.V1 Documentation technique	4.M1 Documentation technique (schémas et plans)			n	
3.V1 Bases technologiques	2.M3 Bases technologiques *			n	
4.V1 Planification	Pas de module similaire - à acquérir en entreprise			n	
5.V1 Étude du projet, réalisation et prestations	3.M3 Etude du projet, réalisation et prestations *			n	
6.V1 Technique et conseil professionnel sur l'optimisation énergétique				n	
4.1 Module 1 : Sécurité et règles techniques (PX_M1)					
1.M1 Prescriptions et normes (BPE-1.M3)	1.M3 Prescriptions et normes			a	
2.M1 Sécurité et règles techniques (HFPE-3.M2)		3.M2 Sécurité et règles techniques	EIT.valais	a	
4.2 Module 2 : Contrôle des installations et de la sécurité (PX_M2)					
1.M2 Contrôle d'installations (BPE-1.M4-I)	1.M4-I Contrôle d'installation			a	
2.M2 Etablissement des documents de contrôle (BPE-2.M4-I)	2.M4-I Etablissement des documents de contrôle				
3.M2 Sécurité au travail et substances dangereuses (BPE-3.M4-I)	3.M4-I Sécurité au travail et substances dangereuses			a	
4.3 Module 3 : Expertise des installations et de la sécurité (PX_M3)					
1.M3 Mesures, analyses, expertises (=HFPE-1.M3)		1.M3-I Mesures, analyses, expertises	CPNE	a	
2.M3 Concepts de sécurité et documents relatifs à la sécurité (=HFPE-2.M3)		2.M3-I Concepts de sécurité et documents relatifs à la sécurité	CPNE	a	
5 Stage de formation		4 Stage de formation			

Formation et examen final - environ 1 an

Module final - Prérequis pour continuer la formation : modules M2-M3-M4 réussis et stage effectué				
1 Présentation et entretien technique du projet pratique PRP		1 Travail de diplôme (I)	IFAGE	a
2 Travail de cas (normes et sécurité) FLA	2 Etude de cas - Normes et sécurité			a
3 Epreuve de mesure/Electrotechnique MEK	3 Epreuve de mesure/Electrotechnique			a
4 Epreuve pratique (II) FST		2 Epreuve pratique (II)	IFAGE	a
5 Analyse de projet (III) TEK		3 Analyse technique de projet (III)	IFAGE	a

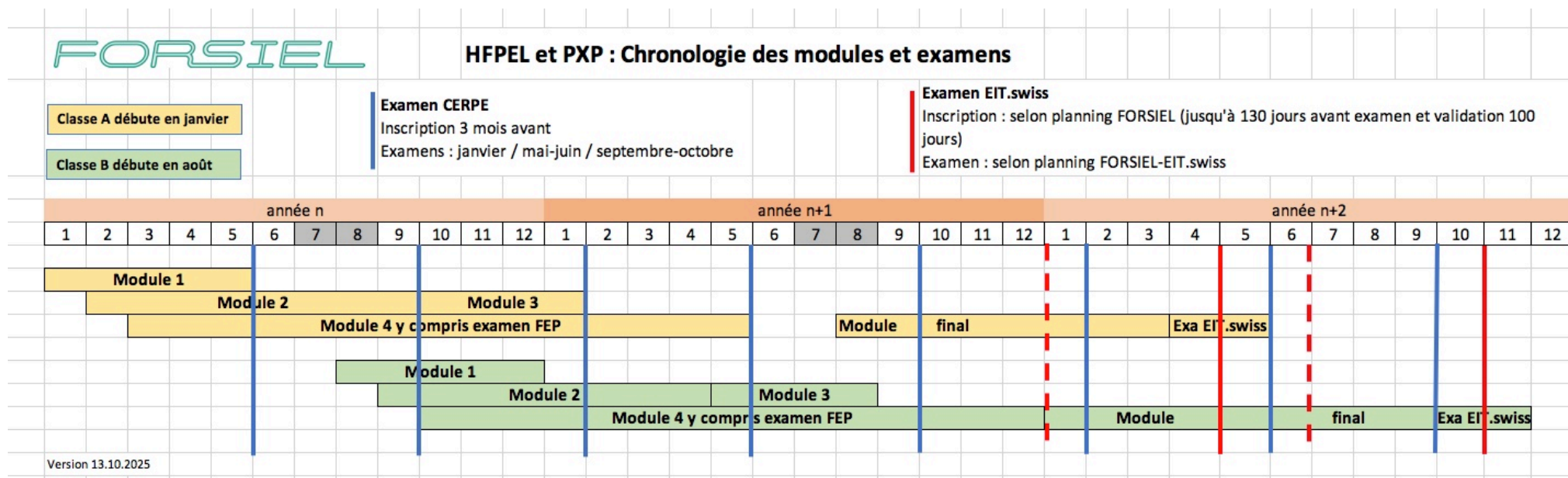
Légende

a = module à passer - ordre recommandé : BPEL M3-M4 puis HFPEL M2-M3

n = module à ne pas passer

* = formation fortement conseillée

Chronologie des modules et examens



Les modules M1-M2-M3 sont examinés par la CERPE selon planning FORSIEL.

Le module M4 est examiné par la FEP via Romandie Formation.

Le plan de formation est planifié en coordination avec les sessions d'examen de la CERPE; vos places sont réservées en fonction de votre classe. Le candidat respecte le planning.

Horaire directeur FORSIEL

8x2 jours = 16 jours
11x2 jours = 22 jours
9x2 jours = 18 jours
25x2 = 50 jours - Exa par FEP
Planning spécial
Congés- vacances

M1 pour CEFF
M2 pour EIT.Valais
M3 pour CPNE
M4 pour ROFO
MF pour IFAGE

A : classe débute en janvier
B : classe débute mi-août (selon décision, en projet)

Les taxes d'inscriptions ainsi que les horaires détaillés
sont envoyés par les écoles

Janvier 2026	Février 2026	Mars 2026	Avril 2026	Mai 2026	Juin 2026	Juillet 2026	Août 2026	Septembre 2026	Octobre 2026	Novembre 2026	Décembre 2026	Janvier 2027	Février 2027	Mars 2027
Je 1	Di 1	Di 1	Me 1	Ve 1	Lu 1	Me 1	Sa 1	Ma 1	Je 1 CERPE	Di 1	Ma 1	Ve 1	Lu 1	Lu 1
Ve 2	Lu 2	Lu 2	Je 2	Sa 2	Ma 2	Je 2	Di 2	Me 2	Ve 2 M2	Lu 2	Me 2	Sa 2	Ma 2	Ma 2
Sa 3	Ma 3	Ma 3	Ve 3	Di 3	Me 3	Ve 3 A	Lu 3	Je 3	Sa 3	Ma 3	Je 3	Di 3	Me 3	Me 3
Di 4	Me 4	Me 4	Lu 4	Ma 4	Je 4	Sa 4	Ma 4	Ve 4 A B	Di 4	Me 4	Ve 4 A B	Lu 4	Je 4	Je 4
Lu 5	Je 5	Je 5	Di 5	Ma 5	Ve 5 A	Di 5	Me 5	Sa 5	Lu 5	Je 5	Ma 5	Ma 5	Ve 5 A	Ve 5 A
Ma 6	Ve 6 A	Ve 6 A	Ma 6	Je 6	Sa 6	Lu 6	Je 6	Di 6	Ma 6	Ve 6 A B	Di 6	Lu 6	Me 6	Me 6
Me 7	Sa 7	Sa 7	Ma 7	Ve 7	Di 7	Me 7	Sa 7	Lu 7	Me 7	Sa 7	Lu 7	Je 7	Di 7	Di 7
Je 8	Di 8	Di 8	Me 8	Ve 8 A	Je 8	Me 8	Ma 8	Je 8	Di 8	Ma 8	Me 8	Ve 8	Lu 8	Lu 8
Ve 9 A	Lu 9	Lu 9	Je 9	Sa 9	Ma 9	Je 9	Di 9	Me 9	Ve 9 A B	Lu 9	Me 9	Sa 9	Ma 9	Ma 9
Sa 10	Ma 10	Ma 10	Ve 10	Di 10	Me 10	Ve 10	Ma 10	Je 10	Sa 10	Ma 10	Je 10	Di 10	Me 10	Me 10
Di 11	Me 11	Me 11	Lu 11	Ma 11	Je 11	Sa 11	Ma 11	Ve 11 A B	Di 11	Me 11	Ve 11 A B	Lu 11	Je 11	Je 11
Lu 12	Je 12	Je 12	Di 12	Ma 12	Ve 12 A	Di 12	Me 12	Sa 12	Lu 12	Je 12	Sa 12	Ma 12	Ve 12 A B	Ve 12 A
Ma 13	Ve 13 A	Ve 13 A	Ma 13	Je 13	Sa 13	Lu 13	Je 13	Di 13	Ma 13	Ve 13 A B	Di 13	Ma 13	Sa 13	Sa 13
Je 14	Sa 14	Sa 14	Ma 14	Ve 14	Ma 14	Me 14	Ma 14	Lu 14	Me 14	Sa 14	Lu 14	Je 14	Di 14	Di 14
Ve 15	Di 15	Di 15	Me 15	Je 15 A	Ma 15	Je 15	Ma 15	Ma 15	Je 15	Di 15	Ma 15	Ve 15 A B	Lu 15	Lu 15
Ve 16 A	Lu 16	Lu 16	Je 16	Sa 16	Ma 16	Je 16	Di 16	Me 16	Ve 16 A B	Lu 16	Me 16	Sa 16	Ma 16	Ma 16
Sa 17	Ma 17	Ma 17	Ve 17 A	Di 17	Me 17	Ve 17	Lu 17	Je 17	Sa 17	Ma 17	Je 17	Di 17	Me 17	Me 17
Di 18	Me 18	Me 18	Sa 18	Lu 18	Je 18	Sa 18	Ma 18	Ve 18 A B	Di 18	Me 18	Ve 18 A B	Lu 18	Je 18	Je 18
Lu 19	Je 19	Je 19	Di 19	Ma 19	Ve 19 A	Di 19	Me 19	Sa 19	Lu 19	Je 19	Sa 19	Ma 19	Ve 19 A B	Ve 19 A
Ma 20	Ve 20 A	Ve 20 A	Lu 20	Me 20	Ma 20	Lu 20	Je 20	Di 20	Ma 20	Ve 20 A B	Di 20	Me 20	Sa 20	Sa 20
Je 21	Sa 21	Sa 21	Ma 21	Ve 21	Ma 21	Ma 21	A B	Ma 21	Me 21	Sa 21	Lu 21	Je 21 CERPE M3 M1	Lu 21	Lu 21
Ve 22 CERPE	Di 22	Di 22	Je 22	Sa 22	Me 22	Je 22	Di 22	Me 22	Je 22	Di 22	Ma 22	Ve 22	Ma 22	Lu 22
Di 23	Me 23	Me 23	Ma 23	Je 23	Ma 23	Ma 23	Di 23	Ma 23	Ve 23 A B	Lu 23	Me 23	Lu 23	Me 23	Me 23
Sa 24	Ma 24	Ma 24	Ve 24 A	Di 24	Me 24	Ve 24	Lu 24	Je 24	Sa 24	Ma 24	Je 24	Di 24	Me 24	Me 24
Di 25	Je 25	Je 25	Ma 25	Ve 25	Ma 25	Ma 25	Di 25	A B	Di 25	Me 25	Ve 25	Lu 25	Je 25	Je 25
Lu 26	Ve 26	Ve 26	Di 26	Ma 26	Je 26	Di 26	Me 26	Sa 26	Lu 26	Je 26	Sa 26	Ma 26	Ve 26	Ve 26
Ma 27	Je 27 A	Je 27 A	Lu 27	Me 27	Sa 27	Lu 27	Je 27	Di 27	Ma 27	Ve 27 A B	Di 27	Me 27	Sa 27	Sa 27
Me 28	Sa 28	Sa 28	Ma 28	Ve 28 CERPE M1	Di 28	Ma 28	Ve 28 A B	Lu 28	Me 28	Sa 28	Lu 28	Je 28	Di 28	Di 28
Je 29	Di 29	Di 29	Ma 29	Je 29 A	Lu 29	Ma 29	Di 29	Me 29	Je 29	Di 29	Ma 29	Ve 29 A B	Lu 29	Lu 29
Ve 30	Lu 30	Lu 30	Je 30	Me 30	Ma 30	Je 30	Di 30	Ma 30	Ve 30 A B	Lu 30	Me 30	Sa 30	Ma 30	Ma 30
Sa 31	Ma 31	Ma 31	Ve 31	Di 31	Me 31	Ve 31	Lu 31	Me 31	Sa 31	Lu 31	Je 31	Di 31	Me 31	Me 31

MK-03-00-2025

Horaire Directeur pour classe 2025-2026-2027
HFPEL Expert en installation et sécurité électrique
PXP suivent tous les modules - examinés 3.M2 - 1.M3-I - 2.M3-I

	Avril 2027	Mai 2027	Juin 2027	Juillet 2027	Août 2027	Septembre 2027	Octobre 2027	Novembre 2027	Décembre 2027	Janvier 2028	Février 2028	Mars 2028	Avril 2028	Mai à novembre 2028
Je 1	Sa 1	Ma 1 A	Je 1	Di 1	Me 1	Ve 1 B	Lu 1 A	Me 1	Sa 1	Ma 1	Me 1 B	Me 1	Sa 1	Ma 1
Ve 2	Di 2	Me 2 planning	Ve 2	Lu 2	Je 2	Sa 2	Ma 2	Je 2	Di 2	Me 2	Me 2	Je 2	Di 2	Me 2
Sa 3	Lu 3	Je 3 spécial	Ve 3	Ma 3	Ve 3	B	Me 3	Ve 3	Lu 3	Je 3	Je 3	Me 3	Lu 3	Me 3
Di 4	Ma 4	Ve 4 juillet B	Di 4	Me 4	Sa 4		Je 4	Sa 4	Ma 4	Ve 4	Ma 4	Me 4	Ma 4	Ve 4
Lu 5	Je 5	Sa 5 à mai	Lu 5	Me 5	Di 5		Ma 5	Je 5 B	Di 5	Me 5	Me 5	Me 5	Di 5	Sa 5
Ma 6	Ve 6	Di 6	Ma 6	Je 6	Lu 6 A	Me 6	Ma 6	Di 6	Lu 6 A	Je 6	Di 6	Je 6 A B	Ve 6	Di 6
Me 7	Je 7	Ma 7	Me 7	Sa 7	Me 7	Ma 7	Me 7	Sa 7	Ma 7	Ve 7	Lu 7 A	Lu 7	Lu 7	Lu 7 B
Je 8	Sa 8	Ma 8	Je 8	Di 8	Me 8	Ve 8 B	Lu 8 A	Me 8	Sa 8	Me 8	Me 8	Me 8	Sa 8	Ma 8
Ve 9 A B	Di 9	Ma 9	Ve 9	Lu 9	Je 9	Ma 9	Ma 9	Je 9	Di 9	Me 9	Me 9	Me 9	Di 9	Me 9
Sa 10	Lu 10	Je 10	Sa 10	Ma 10	Ve 10	B	Me 10	Ve 10	Lu 10 A	Je 10	Je 10	Me 10	Lu 10	Je 10
Di 11	Ma 11	Ve 11 B	Di 11	Me 11	Sa 11	Di 11 A	Me 11	Ve 11	Sa 11	Ma 11	Ve 11	Me 11	Ma 11	Me 11
Lu 12	Je 12	Sa 12	Lu 12	Ve 12	Di 12	Ma 12	Me 12	Ve 12 B	Di 12	Me 12	Sa 12	Me 12	Me 12	Sa 12
Ma 13	Ve 13	Di 13	Ma 13	Je 13	Lu 13 A	Me 13	Ma 13	Sa 13	Lu 13 A	Je 13	Di 13	Je 13 A B	Je 13	Di 13
Je 14	Sa 14	Ma 14	Me 14	Sa 14	Je 14	Ma 14	Je 14	Di 14	Ma 14	Ve 14	Lu 14 A	Ma 14	Ve 14	Lu 14
Ve 15	Di 15	Me 15	Me 15	Di 15	Me 15	B	Lu 15 A	Me 15	Sa 15	Me 15	Me 15	Me 15	Di 15	Me 15
Me 16	Lu 16	Je 16	Ve 16	Ma 16	Je 16	Ma 16	Ma 16	Je 16	Di 16	Me 16	Me 16	Me 16	Ma 16	Me 16
Di 17	Ma 17	Ve 17	Me 17	Sa 17	Ma 17	B	Lu 17 A	Me 17	Lu 17 A	Je 17	Me 17	Me 17	Di 17	Je 17
Lu 18	Je 18	Ma 18	Je 18	Di 18	Me 18	Lu 18 A	Me 18	Je 18	Di 18	Me 18	Me 18	Me 18	Ma 18	Ve 18
Me 19	Sa 19	Ve 19 B	Di 19	Ma 19	Je 19	Di 19	Ma 19	Ve 19 B	Di 19	Me 19	Sa 19	Me 19	Me 19	Sa 19
Ma 20	Je 20 A B	Di 20	Ve 20	Ma 20	Ve 20 A	Me 20	Ma 20	Sa 20	Lu 20	Je 20	Di 20	Me 20 A B	Je 20	Di 20
Je 21	Ve 21	Lu 21 A	Me 21	Je 21	Sa 21	Ma 21	Je 21	Di 21	Ma 21	Ve 21	Lu 21 A B	Ma 21	Ve 21	Lu 21
Di 22	Ma 22	Me 22	Me 22	Di 22	Ma 22	Me 22	Me 22	Di 22 A	Ma 22	Me 22	Me 22	Me 22	Sa 22	Ma 22
Ve 23 A B	Di 23	Me 23	Ve 23	Ma 23	Je 23 CERPE M3	Sa 23	Ma 23	Je 23	Di 23	Me 23	Me 23	Je 23	Di 23	Me 23
Sa 24	Lu 24	Je 24	Ve 24	Ma 24	Ve 24	Ma 24	Ma 24	Ve 24	Lu 24 A	Je 24	Me 24	Me 24	Lu 24 B	Je 24
Di 25	Ma 25	Ve 25	Me 25	Di 25	Sa 25	Me 25	Je 25	Sa 25	Ma 25	Ve 25	Me 25	Sa 25	Ma 25	Ve 25
Lu 26	Je 26	Sa 26	Je 26	Ma 26	Di 26	Me 26	Me 26	Di 26	Ma 26	Me 26	Di 26	Me 26	Me 26	Sa 26
Ma 27	Ve 27 CERPE M2	Di 27	Ma 27	Me 27	Ve 27	B	Lu 27 A	Sa 27	Lu 27	Je 27 CERPE dates à confirmer	Di 27	Me 27 A B	Je 27	Di 27
Me 28	Lu 28	Je 28	Ve 28	Ma 28	Sa 28	Me 28	Me 28	Di 28	Ma 28	Me 28	Me 28	Me 28	Me 28	Lu 28
Je 29	Sa 29	Ma 29	Je 29	Di 29	Ma 29	Me 29	Me 29	Lu 29 A	Ma 29	Sa 29	Me 29	Me 29	Sa 29	Me 29
Ve 30	Di 30	Je 30	Me 30	Lu 30 A	Ma 30	Je 30	Di 30	Me 30	Je 30	Di 30	Me 30	Me 30	Di 30	Me 30
Lu 31	Ma 31	Me 31	Sa 31	Ma 31	Je 31	Di 31	Me 31	Ve 31	Lu 31	Me 31	Me 31	Me 31	Lu 31	Di 31

Reproduction souhaitée

Prix



Version 15.02.2026

Modules	Centre de formation	Nombre d'heures	HFPEL Prix formation CHF	PXP Prix formation CHF	Durée examen en '	HFPEL Prix examen CHF	PXP Prix examen CHF
Module 1 : Conduite du projet II (HFPE_M6)	ceff	110	3'500	3'500	180	900	Dispensé
1.M1 Etude du projet et réalisation		54	1'810	1'810	120	600	Dispensé
2.M1 Controlling		56	1'690	1'690	60	300	Dispensé
Module 2 : Planification et traitement technique II (HFPE_M7)	EIT.valais	140	4'400	4'400	210	1'050	350
1.M2 Prestations		20	685	685	60	300	Dispensé
2.M2 Technique et conseil professionnel sur l'optimisation énergétique		82	2'735	2'735	90	450	Dispensé
3.M2 Sécurité et règles techniques PXP 2.M1 Sécurité et règles techniques (HFPE-3.M2)		38	980	980	60	300	350
Module 3 : Expertise des installations et de la sécurité (HFPE_WIS_M8) PXP 4.3 Module 3 : Expertise des installations et de la sécurité (PX_M3)	CPNE-BC	128	4'100	4'100	120	600	700
1.M3-I Mesures, analyses, expertises PXP 1.M3 Mesures, analyses, expertises (=HFPE-1.M3)		60	2'050	2'050	60	300	350
2.M3-I Concepts de sécurité et documents relatifs à la sécurité PXP 2.M3 Concepts de sécurité et documents relatifs à la sécurité (=HFPE-2.M3)		60	2'050	2'050	60	300	350
Module 4 : Gestion de l'entreprise (HFPE_M9)	RoFo	248	8'500	Option	330	0	0
1.M4 Gestion d'entreprise générale (Module 1 FEP)		28	960	Option	60	compris dans formation	compris dans formation
2.M4 Organisation (Module 3 FEP)		28	960	Option	60		
3.M4 Comptabilité (Module 4 FEP)		80	2'740	Option	90		
4.M4 Marketing, relations publiques, relations avec les fournisseurs et les clients (Module 5 FEP) et Travail personnel écrit		72	2'470	Option	Travail écrit		
5.M4 Droit dans la gestion de PME (Module 6 FEP)		40	1'370	Option	60		
Module final - Examen EIT.swiss	ifage	382	8'000	8'000	180	1'995	3'950
PRP-VAL : HFP_Modele_description_du_projet_pratique y compris attestation			800	800		1'995	3'950
PRP-FST-TEK par groupe (tout compris)		382	8'000	8'000	180		
Récapitulatif							
Total	Nombre de périodes	Formation en CHF	Formation en CHF	Durée examen en '	Examen en CHF	Examen en CHF	
Formation	1008	28'500	20'000				
CERPE exa				840	2'550	1'050	
EIT.swiss exa final				180	1'995	3'950	
Total	1008	28'500	20'000	1'020	4'545	5'000	

PXP : les modules 1-2-3 doivent être suivis au complet car nécessaires pour le Module final

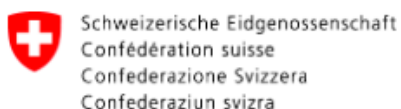
Facultatif pour HFPEL - Obligatoire pour Brevet spécialiste en gestion de PME					
BP - Module 5 : Leadership, communication et gestion du personnel (Module 2 FEP) - Uniquement pour BE-Electricien chef de projet	RoFo	72	1'480	60	compris dans formation
6.M4 Consolidation (Module de mise en lien FEP) - Uniquement pour obtenir le brevet de spécialiste en gestion de PME	RoFo	70	1'440	60	

Conditions

Les inscriptions se font pour l'entier du module sauf pour les répétants.
 Les prix définitifs seront communiqués par chaque école lors de la confirmation d'inscription.
 Les supports de cours sont compris dans les prix de la formation. Les livres ne le sont pas.
 Les prix des examens CERPE et EIT.swiss sont indicatifs.

Contribution financière

SEFRI - Financement des cours préparatoires aux examens fédéraux



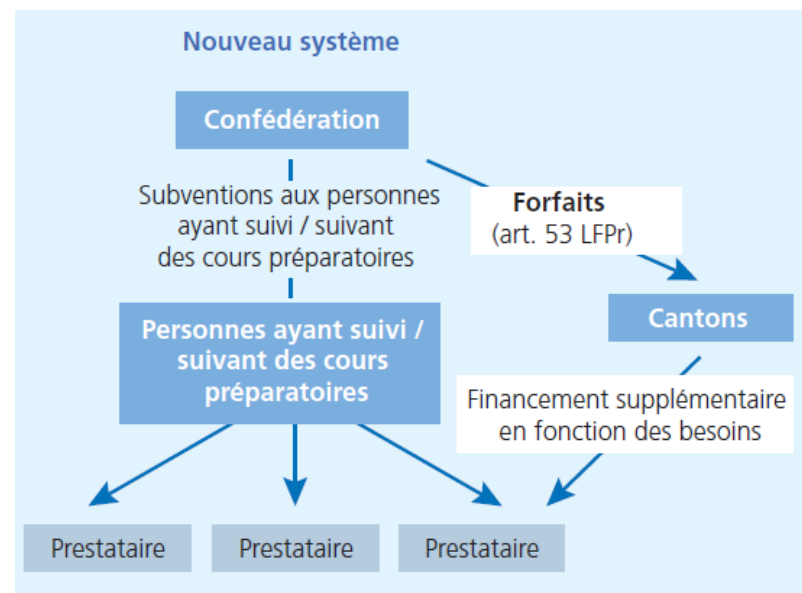
Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI

- **50%** au maximum de **21'000.-** (pas les examens)
- Facture au **nom du candidat**
- **Domicilié en Suisse**
- Sous certaines conditions, **versement de subventions partielles** avant l'examen final.
- Pour de plus amples renseignements

www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/formation/fps/contributions.html

Autre(s) contribution(s)

- **Selon canton/associations/fonds, etc.**



Confirmation des inscriptions

Classe A HFPEL FORSIEL2026 -> début de formation en janvier 2026 – a débuté

Les 20 candidats ont reçu leurs confirmations définitives.

Les sessions d'examen CERPE sont planifiées selon l'horaire directeur.

Classe B HFPEL FORSIEL2026 -> début de formation en août 2026 – confirmé

Les 20 candidats ont reçu leurs confirmations définitives pour démarrage le 21 août.

Les sessions d'examen CERPE sont planifiées selon l'horaire directeur.

Dès le 30 mars 2026 à 8:00, les écoles enregistrent votre inscription et des frais administratifs pourraient vous être facturés si vous renoncez !

Cérémonie de promotions



CONTACTS

Contact général
info@forsiel.ch



Nathalie Bernardet
Centre de formation IFAGE
nathalie.bernardet@ifage.ch
022 807 30 86



Lucas Laroche
Centre de formation Romandie Formation
cours-commerce@romandieformation.ch
058 796 32 41



**Bâtiment et
Construction**

Dominique Thévenaz
Centre de formation CPNE
dominique.thevenaz@rpn.ch
032 843 48 06



EIT.valais

Joana Valet
Centre de formation EIT.valais
tfc@bureaudesmetiers.ch
027 327 51 36



CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
BERNE FRANCOPHONE

Gaëlle Schnegg
Centre de formation CEFF
fc.artisanat@ceff.ch
032 942 43 70



EIT.vaud

Nedeljko Milosevic
Centre de formation EIT.vaud
n.milosevic@eitvaud.ch
021 805 02 73

Nous vous souhaitons plein succès dans votre formation HFPEL-PXP